

COMPTE RENDU <i>Ecole Léonard de Vinci</i> NOGENT SUR MARNE		Procès verbal du 1^{er} Conseil d'école 2016-2017	
Date	Mardi 8 Novembre 2016	Lieu	Réfectoire de l'école

Présents	<p>Les représentants du Maire : Mme Delannet, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires et Mme Carrière, Directrice des ressources humaines auprès du Maire.</p> <p>La fédération de parents :</p> <p>PEEP : Mme Beugré, Mme Duchemin, Mme Bourgeois, Mme Himeur, Mme Ravoisier, Mme Canteloup, Mme Delormas, Mme Goncalves, M. Benhabiles, M ; Chantereault, Mme Lemaire, Mme Beurton, Mme Sallier,</p> <p>Les enseignants : Mme Le Roy, Mme Savy, Mme Chemin, Mme Bueno, Mme Jouanneau, Mme Georges, Mme Garcia de Viedma, Mme Emsellem, Mme Hammachi, Mme Israël, Mme Prigent, Mme Manderscheid, Mme Pereira, Mme Kauffeisen M. Nicolaï, Mme Humblot, Mme Cohen Jonathan, Mme Potier Rivet, Mme Montico, Mme Teysseres, M. Toanen, M. Lebarbier, M. Rosier, Mme Paillard. Directrice de l'école : Mme Harmel</p>
Absents excusés	Mme Vivien, Mme Arruebo, Mme Merminod, Mme Lantonnet, Mme Macagno.

Objet de la réunion	<p>1^{er} conseil d'école : ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats des élections de représentants de parents d'élèves et présentation des membres du Conseil d'école • Bilan de rentrée : effectifs élèves, enseignants, Avs, Atsem, EPS, Piscine, Anglais et Musique. • Problème des accompagnements pour les déplacements des classes en EPS. • La sécurité et la mise en place du plan Vigipirate Attentat, exercice de mise à l'abri. • Règlement intérieur de l'école pour son approbation. • Temps scolaire et aménagement des locaux en Maternelle • Travaux effectués: assainissement du sol et des murs de la salle informatique et polyvalente. Réfection du sol de la cour maternelle. Réparation des caméras du portail d'entrée. • Travaux demandés: miroir sortie parking école, protection des poteaux cour maternelle, assainissement mur du dortoir, baguettes en bois dans les classes pour affichage, aménagement sportif des cours en élémentaire. • Bilan de la coopérative scolaire 2015-16 • Présentation des projets 2016-17 : éducation au développement durable, jardin pédagogique, classes de découvertes. • L'enseignement de l'Allemand • Dates des prochains conseils d'école
----------------------------	--

Points abordés	A retenir																								
Résultats des élections de parents d'élèves	<p>Présentation des membres du conseil d'école : tour de table et spécificité d'une école d'application dans la formation des jeunes professeurs stagiaires ou en Master, rôle des Maitres-formateurs.</p> <p>Résultats des élections de parents d'élèves : Fusion des 2 associations PEEP et FCPE pour une seule association PEEP. (inscrits : 781) (votants : 143) (blanc/nul : 14) (exprimés : 129) 20 sièges à pourvoir : 1 fédération : 18 sièges PEEP (143 voix) avec un tirage au sort pour 2 sièges qui restaient à pourvoir. Les 20 sièges sont donc pourvus pour cette année scolaire. Participation : 18,31%</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr><th colspan="2">PEEP</th></tr> <tr><th colspan="2">20 Titulaires</th></tr> <tr><td>Fabienne Beugré</td><td>Olga Cruz</td></tr> <tr><td>Muriel Ravoisier Figaro</td><td>Sophie Laxenaire</td></tr> <tr><td>Naryman Himeur</td><td>Justine Barthe</td></tr> <tr><td>Céline Canteloup</td><td>Catherine Souris</td></tr> <tr><td>Catherine Duchemin</td><td>Noémie Lemaire</td></tr> <tr><td>Leyla Lopes Goncalves</td><td>Charlotte Bamie</td></tr> <tr><td>Delphine Bourgeois</td><td>Yassine Benhabiles</td></tr> <tr><td>Thomas Chantereault</td><td>Julie Valentin</td></tr> <tr><td>Véronique Burton</td><td>Alexia Corvin</td></tr> <tr><td>Sophie Delormas</td><td>Vanessa Sallier</td></tr> </table> <p>L'adresse mail de la PEEP où les parents peuvent contacter leurs représentants : peepldv@gmail.com</p>	PEEP		20 Titulaires		Fabienne Beugré	Olga Cruz	Muriel Ravoisier Figaro	Sophie Laxenaire	Naryman Himeur	Justine Barthe	Céline Canteloup	Catherine Souris	Catherine Duchemin	Noémie Lemaire	Leyla Lopes Goncalves	Charlotte Bamie	Delphine Bourgeois	Yassine Benhabiles	Thomas Chantereault	Julie Valentin	Véronique Burton	Alexia Corvin	Sophie Delormas	Vanessa Sallier
PEEP																									
20 Titulaires																									
Fabienne Beugré	Olga Cruz																								
Muriel Ravoisier Figaro	Sophie Laxenaire																								
Naryman Himeur	Justine Barthe																								
Céline Canteloup	Catherine Souris																								
Catherine Duchemin	Noémie Lemaire																								
Leyla Lopes Goncalves	Charlotte Bamie																								
Delphine Bourgeois	Yassine Benhabiles																								
Thomas Chantereault	Julie Valentin																								
Véronique Burton	Alexia Corvin																								
Sophie Delormas	Vanessa Sallier																								
Structure des classes, effectifs et présentation de l'école	<p>Une rentrée dans un contexte de la mise en place du cadre de vigilance des mesures de sécurité renforcées dans les écoles. Des dispositions sont mises en place dans le cadre national de l'application des mesures VIGIPIRATE ATTENTAT.</p> <p>La sortie des classes est échelonnée afin de permettre aux classes de maternelle de sortir 5 minutes avant la sonnerie des classes de l'élémentaire, à 15h55. Puis les CP arrivent à 16h05 puis les autres classes sortent progressivement. Ce dispositif vise à fluidifier les sorties et à éviter les attroupements de parents sur le trottoir.</p> <p>Un protocole a été écrit suite à la réunion du 19 octobre avec les différents partenaires mairie, police et éducation nationale afin de clarifier les conditions d'accueil et le rôle de chacun dans la mise en place des</p>																								

consignes de sécurité. Mme Carrière précise qu'il va être envoyé par mail une fois validé par tous.

Une rentrée particulière en Maternelle avec l'entrée de 84 PS. Certains enfants n'ont pas acquis la propreté et n'ont pas encore construit le langage verbal. Nous devons prendre en compte les besoins spécifiques de beaucoup d'enfants de fin d'année et donc très jeunes pour leur entrée à l'école Maternelle.

Toutes les classes de Maternelle sont à 30 élèves même les classes de double niveau.

Mme Chemin évoque l'intérêt pédagogique très favorable de la structure PS/GS.

Attribution des classes

Point sur les effectifs : **548 élèves** au 1/11/2016

PS1	30	Claire LE ROY	Murielle SAVY Jeudi vendredi
PS2	30	Marie BUENO	
PS3	30	Karyn CHEMIN	
PS4	30	Maria GARCIA DE VIEDMA	Claire LE ROY jeudi
MS5	30	Estelle JOUANNEAU et Anne-Sophie MERMINOD	
MS6	30	Karen GEORGES	
GS7	30	Claire EMSELLEM	
TOTAL	210 élèves		

CPA	26	Nadège PRIGENT	Claire LE ROY vendredi
CPB	27	Isabelle HAMMACHI	
CPC	27	Céline ISRAEL	Mme Arruebo/Corinne LECLERE vendredi
CE1 A	26	Aurélié MANDERSCHIED	
CE1 B	25	Pascaline KAUFFEISSEIN	Jean-Philippe NICOLAI vendredi
CE1C	24	Florence MACAGNO et Sandrine PEREIRA	
CE2 A	25	Candice HUMBLLOT	
CE2 B	25	Sandrine COHEN-JONATHAN	
CM1 A	29	Carole MONTICO	Noémie TEYSSERES jeudi vendredi
CM1 B	29	Nancy POTIER RIVET	Jean-Philippe NICOLAI jeudi
CM2 A	25	Julien TOANEN	
CM2 B	26	Emmanuel LEBARBIER	
CM2 C	24	Joseph-André ROSIER	Mme Arruebo/Corinne LECLERE jeudi
TOTAL	338 élèves		

Mme Marie-Eve ARRUEBO remplace en CPC et en CM2C jusqu'au 27 janvier, Mme Corinne LECLERE qui est en congé maternité et qui assure la décharge des maîtres formateurs.

Equipe de fonctionnement : Personnel des collectivités territoriales de la Mairie

5 gardiens agent d'entretien se succèdent dans la journée à la loge.

6 ATSEM + 4 dames de service (2 par rotation matin ou après-midi)

Aide administrative : Une aide administrative de direction, vient de voir son contrat renouvelé pour l'année. De plus Mme Claudia Vivien est mise à la disposition de l'école encore pour cette année pour aider à la gestion financière aux côtés de Mme Harmel sur un poste à 60%.

Cabinet médical : Tél : **01 48 71 65 41** Messagerie électronique : cabinet.medical.nogent@gmail.com

Médecin scolaire : Docteur Isabelle Sade pour constitution des PAI et les orientations vers le spécialisé.

Secrétaire médicale : Evelyne Herenbert (nouvellement arrivée cette année)

Infirmière : Bernadette Makles : Visites médicales pour **les GS et cette année les CE2 fin de cycle II**.

Une visite de la prévention bucco dentaire a eu lieu en octobre pour les CE1.

Une visite de prévention du conseil général pour **les MS** aura lieu au mois de juin.

Psychologue scolaire: Tél : **01 43 24 63 82**

Mme Christine Dupaty, intervient seule sur l'école et ne peut voir les enfants qu'avec l'autorisation des parents en dehors de la classe. Elle observe les enfants en classe et donne son avis aux équipes éducatives. Elle constitue les dossiers d'orientation ou ceux relevant de la MDPH.

L'enseignant doit faire une demande d'aide par écrit via la directrice pour l'observation des enfants en

	<p>classe. Elle ne fait pas de suivi thérapeutique d'enfant.</p> <p>ERSEH : Mme Jocelyne Cassagne, enseignante référente MDPH pour les attributions des Auxiliaires de vie scolaire, de l'obtention de matériel adapté et le suivi des dossiers des élèves relevant du handicap. Tél : 06 30 02 55 52. 1 AVS travaille auprès de 2 élèves dans l'école en élémentaire.</p>
L'accompagnement pour les déplacements des classes en EPS.	<p>Nous avons un problème d'accompagnateurs depuis cette année car les parents sont peu disponibles et les animateurs et des dames de service qui jusqu'à l'année dernière pouvaient encore accompagner quand cela était nécessaire.</p> <p><i>Nous soulevons le PB de sécurité que pose la traversée du passage piéton de la rue Hoche lorsque l'on est seul avec un groupe de 25 à 30 élèves. Très peu de parents peuvent accompagner les classes lors de ces activités. Les autres écoles vont souvent en car à la piscine et au gymnase. Ce qui ne pose pas le même besoin d'encadrement.</i></p>
La sécurité et la mise en place du plan Vigipirate Attentat, exercice de mise à l'abri.	<p>Plan Vigipirate Attentat toujours en vigueur : une réunion a eu lieu le 19 octobre dernier.</p> <p>Le gardien filtre toutes les entrées et les sorties et contrôle l'identité des personnes. Il faut demander une autorisation pour rentrer dans l'école. Aucun parent ou personne étrangère à l'école ne peut entrer sans autorisation de la directrice dans l'école sur le temps scolaire.</p> <p>Le gardien a un rôle prépondérant au côté de la directrice. Il demandera une carte d'identité et fera émarger les personnes extérieures à l'école comme par exemple les remplaçants, les stagiaires de l'ESPE, les réparateurs ou les livreurs. La mairie propose de donner des badges aux agents de la ville pour faciliter le filtrage des entrées.</p> <p>Il sera au portail aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Il ne répondra pas téléphone sur le temps des entrées et sorties des classes pour plus de sécurité.</p> <p>Les enseignants accompagneront les classes jusqu'au portail et participeront à la vigilance nécessaire à la sortie des élèves. Un protocole écrit en concertation va être donné à tous les partenaires.</p> <p><i>Proposition des parents et de l'équipe enseignante de faire sortir les élèves d'élémentaire du cycle 3 par l'accès cour Péchinez à 16h :</i></p> <p>Mme Delannet et Mme Carrière, informent que Monsieur le Maire serait favorable à cet accès pour faire sortir les enfants et désencombrer l'accès principal lors des sorties de 16H, à condition qu'il n'y ait pas de voitures de parents.</p> <p>Seuls les enfants avec fratrie pourraient sortir par le portail principal rue Jacques Kablé afin de favoriser la réception des enfants par les parents à 16H05.</p> <p>Nous évoquons les modalités de sortie sans gêne pour les enfants de l'étude. Faut-il un gardien ? Les enfants de l'étude pourraient prendre leur goûter dans la cour aux billes le temps du passage des élèves. La directrice propose une réunion de travail pour caler les modalités.</p>
Approbation du Règlement Intérieur 2016/2017	<p>Après lecture du nouveau règlement intérieur le conseil le valide.</p> <p>Quelques modifications sont apportées au regard des conditions de rentrée et de sortie des classes avec échelonnement au regard du plan Vigipirate attentat, des retards des élèves le matin et de la gestion de l'étude et de la garderie après étude, assurées par des enseignants de l'école et gérées par la mairie Le règlement intérieur sera donné aux familles dans le cahier de correspondance sous forme d'un recto/verso à émarger. <i>Après lecture et amendement du règlement intérieur, Mme Duchemin demande de mettre un trait dans la marge du document pour attirer l'attention des parents sur les points modifiés cette année.</i></p> <p>Organisation des services d'étude : Gestion de la Mairie via la plateforme Agora</p> <p>Des enseignants volontaires encadrent l'étude de 16h à 17h30. Le paiement des familles se fait sur la plateforme en début de chaque mois. La directrice assure la transmission des paiements à la mairie.</p>
Temps scolaire et aménagement des locaux en Maternelle	<p>L'équipe enseignante de maternelle souhaite pouvoir aménager et occuper la salle polyvalente pour les séances de motricité.</p> <p>Les effectifs de 30 enfants par classe nous amènent à une réflexion sur l'aménagement optimum des espaces partagés. Mme Garcia confirme que le fonctionnement n'est pas simple.</p> <p>Projet envisagé : utiliser davantage la salle polyvalente pour les enfants de maternelle au moins deux fois par semaine et redonner la salle de motricité pour d'autre forme de regroupement comme par exemple la chorale. Cet aménagement demanderait donc d'avoir la réserve de matériel à disposition du côté de la salle polyvalente et d'y installer la structure ASCO. Actuellement cette structure est trop peu utilisée en salle de motricité au vu des conditions du peu d'espace dans le cadre d'un parcours de motricité pour 30 enfants.</p> <p>L'écueil rencontré jusqu'à maintenant était que cette salle polyvalente est également utilisée sur le temps périscolaire de la pause méridienne. Cela ne permet pas de laisser la structure ou l'installation du parcours du matin pour l'après-midi.</p>
Point sur les travaux réalisés Les demandes de travaux	<p>Remerciements de la municipalité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de l'étanchéité des bâtiments au niveau de la salle informatique et de la salle polyvalente pour un assainissement important des locaux. - Réfection partielle du sol de la cour Maternelle avec le rebouchage des nombreux trous du sol souple. - Installation d'un miroir sortie parking école,

	<p>-Protection des poteaux cour maternelle, - Assainissement mur du dortoir côté rue, problème d'humidité important. - Installation de baguettes en bois dans les classes pour affichage - Aménagement sportif des cours en élémentaire.</p> <p><i>-Revoir l'évacuation des eaux de la cour Maternelle les jours de pluie car c'est souvent bouché. - Les enseignantes de CE1 souhaiteraient les tracés de lignes seyes sur une partie de leur tableau vert.</i></p>
<p>Bilan de Coopérative d'école 2015/2016</p> <p>OCCE94 Coop 212</p>	<p>Organisation de la coopérative scolaire : Mme Harmel, directrice reste la mandataire du compte. Mme Claudia Vivien est la trésorière et secrétaire. Toutes deux assument pour l'école la gestion du compte de coopérative. Fonctionnement de la COOP et présentation du <u>Bilan 2015 2016</u> : de fait, tous les parents d'élève sont membres de l'OCCE avec une cotisation de 1,60 et 0,25 d'assurance payé en début d'année. Les dons des parents se sont élevés à 11558.50 € pour 20 classes pour l'année scolaire dernière. (Moyenne de 550€ environ). Les comptes de la Coop ont été validés par les Fédérations. Les parents peuvent consulter le grand livre des comptes, le cahier d'inventaire et le cahier de comptabilité des Coopératives de classes. Ces documents sont disponibles auprès de la Directrice. Ce que les parents ont donné : 53 846,41 qui proviennent des dons et des ventes de photos, de sapins, de torchons et participation des sorties et spectacles. Les subventions des associations : 1582 € pour achat de vélos en maternelle ; 550€ par les anciens combattants pour Verdun et CCAS pour les classes de découvertes. Ce que nous avons dépensé : 52235,90€ ; Reste un décalage de 1610,51€ qui sont déjà dépensés en vélos, chariot télé et enregistreur de sons pour la musique, un coin écoute. Nous gardons toujours chaque année sur le compte Bred 3000 € pour avancer l'argent des sorties. Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leur générosité. Leurs dons permettent aux enseignants de mener de nombreux projets et l'achat de petits matériels à destination des élèves qu'ils ont en charge mais aussi une aide participative aux sorties pour des familles qui ont moins de moyens financiers. Tout l'argent reçu a été dépensé pour les élèves. Les enseignants demandent si comme les autres années, ils peuvent être remboursés d'un jeu de cartouches d'encre pour leur imprimante. <i>Les parents demandent l'achat d'un photocopieur couleur pour les enseignants car en Maternelle, il y a un véritable besoin de prendre cet aspect de présentation du travail des enfants et enrichir leurs cahiers de vie. Mme Harmel propose de faire une demande à la Mairie dans ce sens sur le budget 2017, car ce qui coûte cher c'est la maintenance et le toner. Les parents proposent éventuellement l'achat d'une imprimante couleur en attendant.</i> Invitation des parents qui le souhaitent, à la Réunion Coop, jeudi 17 Nov à 12h.</p> <p><u>Enveloppe Projets</u> : Cette année scolaire, il est prévu le départ de 3 classes de découvertes pour les 75 CM2. Intervention en Musique : 10 séances de musique avec un intervenant sont prises en charge par la mairie. L'école fait le projet de financer 10 séances supplémentaires afin d'offrir une continuité sur l'année de 20 séances pour toutes les classes d'Élémentaire. Le budget donné par la municipalité prend en compte également le financement de la Scène Wateau pour les 2 soirs de spectacles de fin d'année sur l'enveloppe « projets ».</p>
<p>Projet d'école et projets des classes</p>	<p>Projet Numérique : un nouveau Blog d'école a été créé cette année sur «toutemonannee.com» en impliquant les élèves le plus possible et mieux communiquer avec les familles. utilisation de cet espace numérique de travail (ENT) par les élèves. voici l'adresse : ldv.toutemonecole.fr/ Toujours utilisation du rack de 30 tablettes numériques dans les classes pour enseigner le numérique avec des outils modernes.</p> <p>Projets EPS : Une intervenante Nicolas Savoye, agréé par l'éducation nationale en élémentaire met en œuvre des séances d'EPS avec le maître de la classe, toujours présent qui reste le garant du projet et de la sécurité des élèves. Chaque classe bénéficie d'une attribution de créneau au gymnase. Dans l'année, les classes participent à des rencontres sportives organisées par le service des sports. Cross, semaine du Fair play, jeux du Val de Marne...</p> <p>Enseignement de la Natation: organisation cette année sur moins de séances, sur moins de niveaux. Organisation sur 3 périodes de 10 séances à la Piscine : les CE1, puis les GS et les CP enfin les CM2. Activité obligatoire sauf avis médical pour dispense de l'activité ou mot d'excuse ponctuel des parents.</p> <p>Classes de découvertes : le projet est validé par l'IEN Le projet à dominante historique est en adéquation avec le programme de cycle III. Les 3 CM2 partiront découvrir des plages du débarquement et les enjeux de la dernière guerre mondiale (Visite du mémorial de Caen, cimetières) et auront une initiation au char à voile. Les familles prendront la charge financière de ce supplément d'activité sportive.</p> <p>Des projets en musique sur l'année : avec 2 intervenants M. Marc Mith et Bathiste Rodriguez, tous 2 musiciens du CMR. Ils interviennent selon un calendrier défini pour toutes les classes en élémentaire du CP au CM2. Les GS de Maternelle bénéficieront également de 10 séances avec M. Rodriguez.</p>

	<p>Cette année encore l'école a fait le choix de financer les intervenants au-delà des 10 séances proposées par la municipalité. Ce financement est pris sur l'enveloppe projet de l'école au même titre que les classes de découvertes.</p> <p>Le travail de l'année sera valorisé pour les classes qui le souhaitent par des représentations sur scène qui auront lieu le Lundi 26 et mardi 27 juin 2017 à la scène Watteau.</p> <p>LVE (Anglais) Elémentaire : chaque enseignant met en oeuvre l'enseignement de l'anglais dans le cadre du programme. Un niveau A1 est attendu en fin d'école primaire. Une progression d'enseignement est mise en place. Maternelle : Joanne Johnston intervient le lundi matin et le jeudi matin sur les 3 classes de GS (2 fois 30mn/semaine). C'est une initiation à la langue anglaise qui est proposée à tous les enfants de GS de Nogent a commencé début octobre.</p> <p>Projets culturels : Sorties de Proximité à la Bibliothèque municipale sur inscription de l'enseignant Partenariats culturels reconduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque pour des visites et des interventions autour de divers projets. • Théâtre pour assister à des représentations à la scène Watteau. • Les archives de la Ville de Nogent sur Marne avec M.Villette • Visite d'exposition d'Art contemporain à la MABA avec des Ateliers d'arts plastiques <p>Autres projets : La « semaine du goût » à l'école Maternelle le temps d'un mercredi matin d'octobre. « Histoire de traces » projet académique en Maternelle Ecole & Cinéma : 2 CE1, et 3 CM2 Le scrabble : 2 classes de cycle 3 La semaine des maths : cycle 2 et cycle 3 Education au développement durable et réalisation d'espaces végétalisés terrasse et jardin, vers une labellisation E3D pour 2017 ; Le recyclage des stylos usagés ; Les éco gestes : partenariat municipal pour les 2 CE2 Prévention routière : Partenariat avec la police municipale et nationale, pour les 3 CM2 en octobre Le permis piéton en CE2 : Partenariat avec la police municipale et la Prévention Maïf Action de prévention dans les classes de CM sur le « harcèlement » : Partenariat Police municipale Des actions de liaisons auront lieu avec les professeurs de collèves.</p>
Enseignement de l'Allemand	<p>Dans le cadre de la liaison école/collège et dans la perspective du passage en 6^{ème} Bilangue, Mme Guilbert, professeur du collège Branly donne des cours d'Allemand dès cette année à 14 élèves volontaires de CM2. Ces élèves doivent être motivés et pouvoir fournir un travail supplémentaire important. Le cours de 45 minutes à lieu à l'école sur le temps scolaire le jeudi en fin d'après-midi.</p>
Calendrier	<p>Exercice de PPMS du 3 Novembre: mise à l'abri des élèves a très bien fonctionné.</p> <p>Exercice Intrusion-Attentat aura lieu le mardi 6 décembre à 9h15. Les élèves doivent apprendre à se cacher et à garder le silence pendant Une Heure.</p> <p>Remise des livrets aura lieu mi décembre pour tous les élèves. Une nouvelle forme d'évaluation aura lieu en Maternelle avec le classeur de suivi. L'équipe élémentaire travaille actuellement sur la mise en place d'un livret scolaire numérique mais le premier livret sera encore en format papier.</p> <p>L'équipe enseignante a choisi un conte comme spectacle de Noël : « Ginko et la lanterne magique » pour les élèves de Maternelle. Celui-ci est financé par la municipalité et avec une participation de la Coopérative. Ce spectacle aura lieu le Lundi 5 décembre matin à l'école.</p> <p><i>Les parents souhaitent savoir si les enseignants sont d'accord par principe pour une fête d'école type « Kermesse » qui serait tenue par les parents en fin d'année scolaire. Il reste à savoir comment l'organiser ? La directrice précise que dans le contexte de mise en oeuvre des consignes du plan Vigipirate cela demande d'y réfléchir mais aussi d'informer la police et la préfecture.</i></p> <p>Date des prochains conseils d'école : Jeudi 9 Mars de 18h à 20h Vendredi 16 Juin de 18h à 20h</p>
Fin de la réunion	<p>20 heures 20 Compte rendu rédigé par Mme Emsellem et Mme Harmel</p>